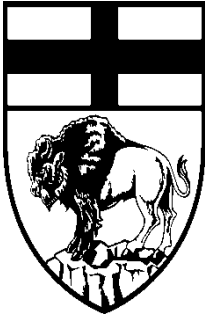


Lundi 20 mars 2023



**ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA**

**FEUILLETON** N° 31  
ET AVIS

CINQUIÈME SESSION, QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

**PRIÈRE ET RECONNAISSANCE DES TERRITOIRES**

**TREIZE HEURES TRENTE**

**AFFAIRES COURANTES**

**DÉPÔT DE PROJETS DE LOI**

M. GERRARD

(N° 214) — *Loi modifiant la Loi sur les réserves écologiques (corridors écologiques)/The Ecological Reserves Amendment Act (Ecological Corridors)*

M. MALOWAY

(N° 220) — *Loi sur la protection des droits des acheteurs de véhicules automobiles neufs/The New Motor Vehicle Buyers' Rights Act*

---

**RAPPORTS DE COMITÉS**

**DÉPÔT DE RAPPORTS**

**DÉCLARATIONS DE MINISTRE**

**DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ**

**QUESTIONS ORALES**

## **PÉTITIONS**

M. ALTOMARE  
U. ASAGWARA  
N. FONTAINE  
M. GERRARD  
M<sup>me</sup> LATHLIN  
M. MALOWAY  
M<sup>me</sup> MARCELINO  
M. MOSES  
M. REDHEAD  
M. SALA  
M. SANDHU  
M<sup>me</sup> SMITH (Point Douglas)

## **GRIEFS**

# **ORDRE DU JOUR**

## **AFFAIRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT**

### **COMITÉ PLÉNIER**

### **COMITÉ DES SUBSIDES**

---

### **DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT**

M. le *ministre* GOERTZEN

(N° 6) — *Loi modifiant la Loi sur la Société d'assurance publique du Manitoba/The Manitoba Public Insurance Corporation Amendment Act*

(Période des questions — 15 minutes)

M. le *ministre* GOERTZEN

(N° 7) — *Loi modifiant la Loi sur la réglementation des alcools, des jeux et du cannabis/The Liquor, Gaming and Cannabis Control Amendment Act*

(M. WIEBE — 28 minutes)

M. le *ministre* SMITH (Lagimodière)

(N° 9) — *Loi modifiant la Loi sur la réglementation des alcools, des jeux et du cannabis et la Loi sur la Société manitobaine des alcools et des loteries/The Liquor, Gaming and Cannabis Control Amendment and Manitoba Liquor and Lotteries Corporation Amendment Act*

(U. ASAGWARA — 20 minutes)

M. le *ministre* CULLEN

(N° 14) — *Loi d'exécution du budget de 2023 et modifiant diverses dispositions législatives en matière de fiscalité/The Budget Implementation and Tax Statutes Amendment Act, 2023*

(M. GERRARD — 10 minutes)

---

## **DEUXIÈME LECTURE**

M. le *ministre* SMITH (Lagimodière)

(N° 2) — *Loi modifiant la Loi sur le temps réglementaire/The Official Time Amendment Act*

M. le *ministre* NESBITT

(N° 8) — *Loi sur la sécurité et l'entretien des sentiers pour véhicules à caractère non routier/The Off-Road Trails Safety and Maintenance Act*

(Recommandé par la lieutenant-gouverneure)

M. le *ministre* CULLEN

(N° 10) — *Loi modifiant la Loi sur la réglementation des alcools, des jeux et du cannabis (abrogation de la taxe de responsabilité sociale)/The Liquor, Gaming and Cannabis Control Amendment Act (Social Responsibility Fee Repealed)*

(Recommandé par la lieutenant-gouverneure)

M. le *ministre* GOERTZEN

(N° 11) — *Loi de 2023 visant la réduction du fardeau administratif et l'amélioration des services/The Reducing Red Tape and Improving Services Act, 2023*

M. le *ministre* GOERTZEN

(N° 12) — *Loi corrective de 2023/The Minor Amendments and Corrections Act, 2023*

M. le *ministre* NESBITT

(N° 13) — *Loi modifiant la Loi sur la conservation de la faune/The Wildlife Amendment Act*

M. le *ministre* GOERTZEN

(N° 15) — *Loi modifiant la Loi sur la Cour du Banc du Roi/The Court of King's Bench Amendment Act*

M. le *ministre* GOERTZEN

(N° 16) — *Loi modifiant la Loi sur la violence familiale et le harcèlement criminel/The Domestic Violence and Stalking Amendment Act*

M<sup>me</sup> la ministre GORDON

(N<sup>o</sup> 17) — *Loi n<sup>o</sup> 2 modifiant la Loi sur les professions de la santé réglementées/The Regulated Health Professions Amendment Act (2)*

M. le ministre GOERTZEN

(N<sup>o</sup> 18) — *Loi modifiant la Loi sur la sécurité de la Cité législative/The Legislative Security Amendment Act*

M. le ministre GOERTZEN

(N<sup>o</sup> 19) — *Loi modifiant la Loi sur les infractions provinciales/The Provincial Offences Amendment Act*

M. le ministre GOERTZEN

(N<sup>o</sup> 20) — *Loi modifiant la Loi sur les conflits d'intérêts des députés et des ministres/The Conflict of Interest (Members and Ministers) Amendment Act*

M. le ministre PIWNIUK

(N<sup>o</sup> 21) — *Loi modifiant le Code de la route/The Highway Traffic Amendment Act*

M. le ministre PIWNIUK

(N<sup>o</sup> 22) — *Loi modifiant la Loi sur les mesures d'urgence/The Emergency Measures Amendment Act*

M<sup>me</sup> la ministre SQUIRES

(N<sup>o</sup> 23) — *Loi modifiant la Loi sur les personnes vulnérables ayant une déficience mentale/The Vulnerable Persons Living with a Mental Disability Amendment Act*

M. le ministre NESBITT

(N<sup>o</sup> 24) — *Loi modifiant la Loi sur les incendies échappés/The Wildfires Amendment Act*  
(Recommandé par la lieutenant-gouverneure)

M. le ministre REYES

(N<sup>o</sup> 25) — *Loi modifiant la Loi sur les accidents du travail (pompiers affectés aux incendies échappés)/The Workers Compensation Amendment Act (Wildfire Firefighters)*  
(Recommandé par la lieutenant-gouverneure)

M. le ministre GOERTZEN

(N<sup>o</sup> 26) — *Loi modifiant la Loi sur les délais de prescription et la Loi sur les officiers publics/The Limitations Amendment and Public Officers Amendment Act*

M. le *ministre* GOERTZEN

(N° 27) — *Loi modifiant la Loi sur la protection des images intimes/The Intimate Image Protection Amendment Act*

M. le *ministre* GOERTZEN

(N° 28) — *Loi modifiant certaines lois concernant les administrations locales/The Local Government Statutes Amendment Act*

M. le *ministre* TEITSMA

(N° 29) — *Loi modifiant la Loi sur les baux viagers/The Life Leases Amendment Act*

M. le *ministre* SMITH (Lagimodière)

(N° 30) — *Loi n° 2 modifiant la Loi sur la réglementation des alcools, des jeux et du cannabis et la Loi sur la Société manitobaine des alcools et des loteries/The Liquor, Gaming and Cannabis Control Amendment and Manitoba Liquor and Lotteries Corporation Amendment Act (2)*

M. le *ministre* JOHNSON

(N° 31) — *Loi n° 2 modifiant la Loi sur le soin des animaux/The Animal Care Amendment Act (2)*

M<sup>me</sup> la *ministre* SQUIRES

(N° 32) — *Loi concernant les services à l'enfant et à la famille (champ de compétence autochtone et modifications connexes)/An Act respecting Child and Family Services (Indigenous Jurisdiction and Related Amendments)*

(Recommandé par la lieutenant-gouverneure)

M<sup>me</sup> la *ministre* MORLEY-LECOMTE

(N° 33) — *Loi sur les services de traitement des dépendances/The Addiction Services Act*  
(Recommandé par la lieutenant-gouverneure)

M. le *ministre* GOERTZEN

(N° 34) — *Loi modifiant la Loi sur les services de police/The Police Services Amendment Act*

M. le *ministre* EWASKO

(N° 35) — *Loi modifiant la Loi sur l'administration scolaire (brevets d'enseignement et conduite professionnelle)/The Education Administration Amendment Act (Teacher Certification and Professional Conduct)*

(Recommandé par la lieutenant-gouverneure)

M. le *ministre* REYES

(N° 36) — *Loi modifiant la Loi sur les pratiques d'inscription équitables dans les professions réglementées/The Fair Registration Practices in Regulated Professions Amendment Act*

---

## FEUILLETON DES AVIS

### AVIS DE MOTIONS POUR LE PROCHAIN JEUDI OÙ SERONT EXAMINÉES LES AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

#### PROPOSITIONS

M. SALA — Proposition visant à exhorter le gouvernement provincial à écouter les médecins et à arrêter les coupes budgétaires imposées à l'hôpital Grace

6. Attendu :

que depuis des mois, les médecins, les infirmiers, les travailleurs paramédicaux et d'autres travailleurs de la santé de première ligne de l'hôpital Grace ont exhorté le gouvernement provincial à arrêter les coupes budgétaires, à pourvoir les postes vacants et à améliorer la qualité des soins reçus par les patients;

qu'à ce jour, le gouvernement provincial et la ministre de la Santé ont ignoré ces appels à l'aide, ce qui a entraîné un manque de personnel pendant les quarts de travail de nuit, la réduction du nombre de lits et, d'après les médecins de l'hôpital Grace, un niveau de soins de moindre qualité;

que 45 médecins de l'hôpital Grace ont envoyé une lettre à la ministre de la Santé le 9 mars 2023 pour exprimer leur inquiétude quant au manque de surveillance des patients à l'hôpital;

qu'en novembre 2022, les médecins de l'hôpital Grace ont exhorté le gouvernement provincial à prendre des mesures urgentes pour mettre fin à la grave pénurie de personnel au sein de l'hôpital en approuvant le financement d'un poste dans le but d'aider à assurer la sécurité des patients pendant la nuit;

que ces médecins ont également soulevé des inquiétudes concernant la sécurité des patients et du personnel en raison d'une augmentation des préoccupations fondamentales liées à la sécurité et d'incidents critiques découlant d'un manque de médecins dans les services aux patients pendant la nuit;

que les médecins ont écrit qu'ils ne sauraient trop insister sur le fait que la sécurité des patients reste sérieusement compromise à l'hôpital Grace à cause de la réponse et de l'engagement inadéquats actuels du gouvernement en matière de financement d'un poste;

que cette question a été soulevée par les médecins pour la première fois en novembre, lorsqu'ils ont proposé à l'Office régional de la santé de Winnipeg d'aligner les normes de l'hôpital Grace sur celles des autres hôpitaux de Winnipeg, laquelle proposition a été rejetée, et qu'une seconde proposition est restée sans réponse;

que les conséquences de la grave pénurie de personnel se font sentir dans les hôpitaux dans toute la province et pas uniquement à l'hôpital Grace;

que cette grave pénurie de personnel met en lumière les années de coupes budgétaires et d'inaction du gouvernement provincial à l'égard du système de santé;

que le gouvernement provincial a abandonné les travailleurs de la santé au Manitoba en effectuant des coupes budgétaires dans les soins de santé, lesquelles coupes il a réalisées notamment en réduisant le nombre de lits à l'hôpital Grace, en laissant des postes d'infirmiers vacants, en négligeant de recruter et de maintenir en poste les travailleurs nécessaires pour fournir les soins de qualité que les Manitobains méritent dans les hôpitaux, y compris dans l'hôpital Grace,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba réproue le gouvernement provincial pour son absence d'écoute des infirmiers, des médecins et des autres travailleurs de la santé de première ligne et qu'elle exhorte le gouvernement provincial à régler la crise des soins de santé à l'hôpital Grace en arrêtant les coupes budgétaires dans les soins de santé.

---